

Réf: Dossier 205668

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DES TRAVAUX ET DE PRESTATIONS » en abrégé « ECOTP »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA PK18 BOIS SEC,
Lot 4952, Ilot 558

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 avril 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
DES TRAVAUX ET DE PRESTATIONS » en abrégé « ECOTP

»

Objet : Bâtiment et travaux publics;
Construction et Réhabilitation ;
Rénovation ;
Electricité bâtiment ;
Bureautiques ;
Conception de plan ;
Gestion immobilière ;
Prestations divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA PK18 BOIS SEC, Lot 4952, Ilot 558

Dirigeant(s) M BAMBA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04282 du 14/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29797/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

